

AVIS N° 079 - 2017 / BRVM / DG

SICABLE CI

Paiement de dividendes Exercice 2016

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société SICABLE CI mettra en paiement le **30 juin 2017**, son dividende annuel de **2 000 FCFA** net par action, au titre de l'exercice 2016.

La date de fermeture des registres étant fixée au vendredi 30 juin 2017, le titre SICABLE CI (symbole : CABC) cotera ex-dividende à partir du mercredi 28 juin 2017.

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date, seront annulés. Chaque SGI a la responsabilité de retransmettre de nouveaux ordres après en avoir informé ses clients.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI Hudson & Cie, 18 B.P. 2294 Abidjan 18, Tél: (225) 20 31 55 00, Fax: (225) 20 33 22 24.

Fait à Abidjan, le 14 juin 2017

Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du Marché,
Chargé de l'Interim


BIRAHIM DIOUF
DIRECTEUR GÉNÉRAL
BOURSE RÉGIONALE DES VALEURS MOBILIÈRES
DE JUEMOA - ABIDJAN